

LA LETTRE DES ÉLU·E·S

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

NOVEMBRE 2024



NUMÉRO 13

La majorité départementale alerte sur la situation préoccupante des finances de la collectivité. Ce constat était au cœur des échanges entre élus au cours de la session des 17 et 18 octobre.

Plusieurs décisions budgétaires ont été prises pour 2025 pour le Loiret : l'écèlement des dotations aux collèges publics, la diminution des aides aux communes, l'augmentation du tarif des repas dans les cantines des collèges. Pour cette dernière mesure, nous regrettons une énième fois l'absence de tarification en fonction des revenus des familles ...

Autre point majeur abordé : l'Aide Sociale à l'Enfance, via le bilan de la Mission d'Information et d'Évaluation de la Protection de l'Enfance, et via les nouveaux projets de prévention spécialisée financés par le Département.

Dans cette nouvelle lettre, vous trouverez un résumé de nos interventions sur ces sujets et bien d'autres, alors bonne lecture !

Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy, Vincent Devailly,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

SOMMAIRE

- P.2 BUDGET 2025 DE L'ÉTAT : LES FINANCES DÉPARTEMENTALES SOUS PRESSION
- P.3 BUDGET 2025 DU DÉPARTEMENT : DES PREMIERS CHOIX CONTESTABLES
- P.4 FOCUS SUR LE TARIF DES REPAS DANS LES COLLÈGES : TOUJOURS PAS DE TARIFICATION SOCIALE !
- P.5 PROTECTION DE L'ENFANCE : DES AVANCÉES MAIS TOUJOURS UN SECTEUR EN DANGER
- P.6 EN BREF ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr



Pour nous contacter : Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

BUDGET 2025 DE L'ÉTAT : LES FINANCES DÉPARTEMENTALES SOUS PRESSION

La session d'octobre s'est tenue alors que l'Assemblée Nationale débattait du budget de l'Etat pour 2025. Parmi les éléments marquants du projet de budget, on retrouve une mise à contribution des collectivités au redressement des comptes publics. Le Département devra ainsi contribuer à hauteur de 13 millions d'euros, alors même que l'une des principales recettes du Département, les droits de mutation (DMTO), est en nette baisse. *Lors de la séance d'ouverture, nous avons rappelé nos engagements prioritaires pour les politiques sociales et demandé ce que pensait la majorité départementale, en grande partie soutien du gouvernement, des efforts que ce dernier demande aux collectivités locales.*



HÉLÈNE LORME

Les conseillers départementaux de la majorité, soutiens du Premier Ministre, approuvent-ils les choix budgétaires du gouvernement ?

« M. le Président, vous avez évoqué les préoccupations qui pèsent sur notre collectivité et les solutions austéritaires envisagées par le gouvernement. Fin septembre, avant le discours de politique générale et la présentation des orientations budgétaires par le Premier Ministre, vous avez dit que vous adhérez « au cap fixé par le nouveau Premier Ministre » et que « plutôt que d'accabler déjà tous ces nouveaux ministres et le premier d'entre eux avant même qu'ils n'aient réellement pris leurs fonctions, accompagnons cet élan national et laissons-les travailler ». Ils ont commencé à travailler, et donc ma question est la suivante : voulez-vous toujours accompagner cet élan qui consiste notamment à ponctionner les collectivités locales ? Par ailleurs, suite au non-respect des résultats des urnes, et la présence de conseillers départementaux dans la majorité des plus hautes fonctions de l'Etat, nous espérons que l'équilibre budgétaire ne continuera pas à trouver des solutions dans des réformes de restriction des droits sociaux qui auront pour effet de cibler les plus fragiles. »

Stop à l'asphyxie du Département par l'Etat !

Au plus proche des besoins, les collectivités locales font preuve de responsabilité au quotidien pour équilibrer leurs budgets. Il est indispensable que les moyens financiers des départements soient sanctuarisés. Ainsi, les coupes budgétaires proposées par l'Etat pour le Conseil Départemental du Loiret dans le cadre du budget 2025 sont inconcevables, alors même que les départements suppléent déjà un Etat défaillant dans de nombreux domaines ! Asphyxier les départements, c'est les contraindre à des choix budgétaires impossibles et ne plus pouvoir garantir la cohésion sociale sur nos territoires. Dans ce contexte financier difficile, notre département doit préserver son ambition sur les politiques de proximité et de solidarité (enfance, personnes âgées, handicap, insertion), et concentrer ses efforts sur ses principales compétences. Les restrictions budgétaires ne peuvent se faire sur le dos des personnes les plus fragiles !

Tribune des élus du groupe Socialiste et Républicain - Loiret Magazine hiver 2024-2025

BUDGET 2025 DU DÉPARTEMENT : DES PREMIERS CHOIX CONTESTABLES

Une deuxième décision modificative du budget 2024 a été adoptée sans nos voix (abstention en cohérence avec l'abstention lors du vote du budget). Parallèlement, des premiers choix budgétaires ont été pris pour 2025 : écrêtement de la dotation de fonctionnement aux collèges, diminution de l'enveloppe allouée aux projets communaux et augmentation du tarif des repas dans les collèges (voir p.4). **Si nous comprenons que des décisions difficiles devront être prises en raison du contexte financier, nous attendons toujours de savoir quelle sera la méthode employée pour co-construire le budget 2025.**



VANESSA SLIMANI

Construire le budget 2025 collectivement et en toute transparence

« Nous serons attentifs à l'atterrissage budgétaire 2024 alors que les signaux sont négatifs. Il serait intéressant d'avoir une visibilité sur la façon avec laquelle vous envisagez de travailler sur la construction du budget 2025. Il nous semble important, au regard des répercussions à venir pour notre collectivité et des arbitrages à réaliser, qu'il y ait des temps forts de partage et de transparence entre nous, en commissions intérieures ou en commission générale. Le budget sera voté en mars ; cela nous laisse du temps pour préparer le budget 2025. »

Politique de mobilisation en faveur des territoires	Enveloppe votée pour 2024	Enveloppe votée pour 2025
Volet 3 (Aide à l'investissement d'intérêt communal)	7 951 690 €	6 361 352 €
Volet 3 bis (Aide aux communes à faible population)	1 360 000 €	1 068 000 €
Volet 3 ter (Aide aux travaux de sécurité sur routes départementales en agglomération - Orléans Métropole)	155 515 €	124 412 €

Depuis 2017, les projets d'investissement communaux sont financés via le volet 3 de la politique de mobilisation du département en faveur des territoires. Chaque canton bénéficie d'une somme annuelle que les conseillers départementaux et les maires des communes du canton répartissent au cours d'une conférence cantonale. Pour 2025, les trois enveloppes du volet 3 diminuent chacune de 20 %, provoquant l'abstention de notre groupe. Vanessa Slimani a rappelé que « c'est un dispositif qui satisfait les maires. Il contribue à l'investissement sur le territoire loirétain, et donc à l'activité économique. Les communes ont aussi leur propre budget à gérer et vont être impactées par ces mesures d'économie du Département. » Des propos appuyés par Jean-Vincent Valliès : « les communes sont en bout de chaîne, elles peuvent difficilement faire des économies sur les subventions qu'elles attribuent. L'Etat baisse ses aides, la Région baisse ses aides, le Département baisse ses aides. Et derrière il y a les communes ... »

Autre mesure d'économie : l'écrêtement des dotations 2025 aux collèges. Les collèges ayant des fonds de réserves élevés voient leurs dotations diminuer. Pour Marie-Agnès Courroy, il faut rester vigilant sur les collèges accueillant des jeunes plus fragiles qui ont besoin de davantage de ressources pour l'accès à la culture et l'ouverture vers l'extérieur.

FOCUS SUR LES TARIFS DES REPAS DANS LES COLLÈGES : TOUJOURS PAS DE TARIFICATION SOCIALE !

Pour des raisons budgétaires, la majorité départementale a également augmenté de 25 centimes le tarif d'un repas dans les cantines des collèges, passant de 3€45 à 3€70. Une augmentation uniforme pour tous les élèves. **Nous regrettons une nouvelle fois l'absence de tarification sociale en fonction des revenus des familles, alors que de plus en plus de départements la mettent en place.** Parallèlement, la part de produits bios et de produits locaux reste très basse. Nous avons donc voté contre cette hausse.



BAPTISTE CHAPUIS

Une augmentation injuste socialement

« Cette augmentation est-elle juste ? Je ne le crois pas. La Loire-Atlantique s'est posée la question de la tarification sociale à peu près en même temps que nous. Cette année, elle la généralise à l'ensemble des collèges (voir encadré ci-dessous). D'autres départements ont fait ce choix politique : les Yvelines, le Puy-de-Dôme, l'Hérault, la Haute-Vienne, ... Cette tarification permet d'avoir une approche plus juste socialement ; aujourd'hui, des familles ont des stratégies de contournement de la cantine parce qu'en effet, parfois, c'est trop cher. L'augmentation que vous proposez n'aura pas le même poids pour une famille qui gagne bien sa vie que pour une famille en difficulté. C'est injuste d'avoir cette augmentation linéaire comme si de rien n'était. »

Produits bios et locaux : le Département encore très loin du compte

« En plus de cela, nous sommes toujours très loin de respecter la loi EGALIM (au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique). Depuis 2022, nos chiffres n'ont presque pas changé : 21% de produits locaux, et 8% de produits bios. A ce rythme, il nous faudrait plus de 50 ans pour respecter la loi EGALIM ... J'espère ainsi que l'augmentation que vous votez permettra au moins d'avancer sur ce sujet. »



Une expérimentation réussie suivie d'une généralisation : l'exemple de la Loire-Atlantique

De nombreux départements instaurent une tarification sociale sous forme d'expérimentation, puis la généralisent devant le succès de leur expérimentation. C'est le cas de la Loire-Atlantique. A la rentrée 2023-2024, cinq collèges du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) ont mis en place avec réussite une tarification sociale basée sur le quotient familial, comprenant neuf tranches de 1€ à 5€30. **Sur un an, le nombre de demi-pensionnaire a augmenté de 21,5% dans ces collèges, une augmentation principalement concentrée sur les tarifs les plus bas.** Une vraie réussite qui a poussé l'exécutif départemental à généraliser le dispositif à l'ensemble des collèges à la rentrée scolaire de septembre 2024.

PROTECTION DE L'ENFANCE : DES AVANCÉES MAIS TOUJOURS UN SECTEUR EN DANGER

« Le Protection de l'Enfance est en danger » : c'est le titre du rapport du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) adopté début octobre. Karine Harribey a rappelé quelques chiffres-clés du rapport : seuls 12% des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) obtiennent le baccalauréat ; 20 % vivront sous le seuil de pauvreté à leur majorité ; 25 % des SDF ont eu précédemment un parcours au sein de l'ASE. **Un bilan à deux ans de la Mission d'Evaluation de la Protection de l'Enfance dans le Loiret, mission que nous avons demandée, a été présenté. Il évoque les avancées obtenues, mais aussi les difficultés persistantes.**



BAPTISTE CHAPUIS

PJJ, reconnaissance des agents, 0-3 ans : des sujets encore à traiter

« Je veux partager avec vous une inquiétude : le financement de la PJJ, la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Qui dit baisse des crédits à la PJJ, dit report de charges pour les départements. Nous sommes déjà dans une situation de très grande tension, et cela s'aggraverait si le peu de moyens attribué à la PJJ venait à fondre. Par ailleurs, je salue la création des petits lieux de vie, ainsi que la revalorisation des primes ; cela permet une reconnaissance des professionnels. Je veux dire aussi que nous devons aller plus loin sur les lieux de vie dédiés aux plus jeunes, aux 0-3 ans. Le constat a été fait que nous avons de plus en plus d'enfants très jeunes ; nous devons mieux accompagner ce public. »

Des professionnels dévoués et engagés

« Il faut vraiment tirer notre coup de chapeau aux professionnels du secteur, car ils font un travail très difficile, et pas dans de bonnes conditions. Il est parfois plus facile d'aller dans un petit lieu de vie, parce que c'est plus « humain ». A la Maison de l'Enfance, les agents vivent des moments difficiles, sous tension. Ils font un travail extraordinaire. »

Prévention spécialisée : deux nouveaux projets financés

Sully-sur-Loire et Agglomération Montargoise. Ces deux collectivités ont chacune monté un projet de prévention spécialisée, pour mener des actions telles que le travail de rue, l'accompagnement individuel et collectif, ou encore des actions de quartier. Deux projets financés à hauteur de 52% par le Département. Pour notre groupe, Grégoire Chapuis s'est réjoui de voir ces projets aboutir, rappelant que c'est une compétence obligatoire de notre collectivité, tout en s'inquiétant du niveau des effectifs proposé : *« Je partage l'inquiétude sur les effectifs, notamment un seul poste pour Sully. Les besoins sont colossaux. (...) Par ailleurs, on adosse la prévention spécialisée aux quartiers prioritaires de la ville. Et c'est pour moi une des failles du système parce que des jeunes qui ont besoin de la prévention spécialisée, nous en avons sur l'ensemble du territoire loirétain. Il faudra élargir ces dispositifs, même si l'urgence est d'abord dans les quartiers prioritaires. (...) La nécessité est de faire durer ces actions car c'est un travail sur plusieurs années, pour réussir à construire ce lien de confiance entre les acteurs et les jeunes. »*

EN BREF ...

Une curieuse campagne de communication ...



Vous l'aurez peut-être remarqué, depuis quelques semaines, le Département du Loiret a lancé une campagne de communication (affiches, réseaux sociaux, etc.) en partenariat avec les cinq autres départements de la Région. Ce qui a valu ces quelques commentaires d'Hélène Lorme en ouverture de session : *« à l'heure de la simplification des procédures et de la volonté d'une meilleure lisibilité des différentes compétences portées par les collectivités, telle n'est pas notre surprise de voir que vous nous présentez une nouvelle strate, celle de l'inter-départementalité. J'entends le partage d'expérience d'une même collectivité, cependant nous pourrions dans un premier temps partager les informations sur les moyens et la temporalité des arbitrages budgétaires envisagés au sein de notre assemblée. Et ce au-delà du coût d'une telle campagne de communication, coût qu'il serait intéressant de connaître dans le contexte budgétaire actuel ... »*

La situation de l'EHPAD de Dordives inquiète les habitants du canton de Courtenay

L'EHPAD de Dordives doit fermer ses portes à la fin de l'année, provoquant de vives inquiétudes sur le canton de Courtenay. Si le dossier est complexe, Hélène Lorme a demandé au département de faire preuve de volontarisme et de pédagogie pour répondre à ces inquiétudes légitimes. Christian Braux, Vice-Président, travaille à une solution d'avenir sur le territoire avec les élus locaux, via un appel à manifestation d'intérêt. Une nouvelle résidence d'accueil n'est pas écartée.

Une nouvelle crue du canal d'Orléans

Jean-Vincent Valliès a tenu à remercier les agents du département s'occupant du canal d'Orléans pour la parfaite gestion de la crue qui s'est produite début octobre. Il a demandé et obtenu la garantie que le programme de travaux de sécurité du canal serait bien maintenu malgré le contexte budgétaire. Hervé Gaurat, Vice-Président, a simplement indiqué qu'il pourrait y avoir quelques décalages dans le temps, sans remettre en cause les opérations. Elles consistent notamment en l'installation de clapets anti-crues pour réguler le niveau d'eau, comme ici à Mardié.



Le Festival de Sully en danger ?

Vincent Devailly a regretté le choix du département de diminuer le nombre de communes (de 11 à 4) accueillant le Festival de Sully en 2025, pour des raisons budgétaires, si celui-ci était maintenu : *« le rayonnement du territoire passe aussi par les concerts proposés sur tout le Département, concerts qui permettaient aussi de magnifier le patrimoine. Et c'était vraiment une réussite. Ces événements dans nos communes étaient vraiment attendus. »*